

Charles naquit au château de Saint-Germain en Laye, petit bourg situé sur le bord de la rivière de Seine, proche de Paris, le 27 de juin 1550, à cinq heures et demie. Maximilian, archiduc d'Autriche, depuis empereur, fut son parrain, et lui donna son nom de Maximilian qu'il changea depuis. Et Michel de Selon (c'est Michel de Nôtre Dame, autrement appelé Nostra-Damus, natif de la ville de Selon en Provence), ayant fait son horoscope, prédit que sa domination serait sanglante et malheureuse; ce que le succès ne fit connaître que trop véritable.

Charles succède à la couronne à l'âge de onze ans, au Roi François son frère, mort sans enfants, et le jour de son sacre, la Reine sa mère soutenant que son âge ne pourrait pas lui permettre de supporter les cérémonies du couronnement qui sont bien longues: « Je les supporterai bien, dit-il, et je prendrai volontiers cette peine toutes les fois qu'il se présentera pour moi des royaumes et des couronnes. »

Le jour du couronnement de Charles IX fut fixé par l'astrologue Gabriel Simeoni, que Catherine de Médicis avait consulté à ce sujet. Villes furent prises, les bourgades brûlées, les villages réduits en cendre, et il en coûta bien à l'Etat près de quatre cens mille hommes, qui périrent par le fer, la faim, le feu et la peste.

Les victoires de Charles.

Il se donna quatre batailles: la première au pays Chartrain, près de la rivière d'Eure, où il fut tué douze mille hommes (c'est la bataille de Maroisse, dite de Dreux); la seconde à la vue de Paris (c'est la bataille de Saint-Denis), où Anne de Montmorency, connétable de France, fut blessé à mort; la troisième au pays de Saintonge, sur les bords de la Charente (c'est la bataille de Bassac, dite de Jarnac), où demeura Louis de Bourbon, chef de son parti; et la dernière auprès de Montcontour, en Poitou, où il y eut seize mille hommes défaits. Il gagna ces quatre victoires par ses lieutenants-généraux.

Outre cela, il se fit encore plusieurs autres combats de moindre marque dans toutes les provinces; et il y eut des soulèvements, des massacres, des brigandages presque par tous les lieux et les plaines cultivées ou désertes de ce royaume, tout cela pour la religion, une grande partie des François voulant maintenir les anciennes cérémonies de l'église, que d'autres voulaient abolir pour introduire de nouveaux usages, suivant l'hérésie de Calvin, cette discorde, la plus pernicieuse de toutes celles qui peuvent troubler le repos d'un Etat, ayant rompu

par toute la France les plus étroits liens de l'amitié, de la parenté et de la société civile.

Les remèdes qu'il employa contre les guerres civiles. Il se servit de deux remèdes pour apaiser les mouvements de son royaume, la clémence et la sévérité; car il donna la paix aux rebelles, et par un pardon général, renouvelant en leur faveur l'ancienne coutume des Athéniens, auxquels nous devons le mot d'amnistie, il les rétablit en leurs biens, en leurs charges et en leurs honneurs et dignités. Mais il n'en arriva autre chose sinon qu'il en fut mal voulu de ses sujets, parce que tant de pardons accoutumèrent les rebelles dans la désobéissance, et les rendirent si insolents dans les traités qu'ils semblaient plutôt vouloir donner sa loi à leur souverain que de la recevoir de lui.

Enfin, le mal étant si désespéré qu'il en fallut en venir au dernier remède et faire succéder à la finesse, la rigueur et la force ouverte. Il épousa Isabelle d'Autriche, fille de Maximilian, dont il eut une fille de même nom, et qui naquit le jour où il faisait exécuter des criminels (Briquemaut et Cavagnes). Il prit plaisir de rendre ses yeux témoins de leur supplice, où il assista avec tant d'avidité que de suppléer au défaut du jour par des flambeaux qu'il fit approcher du gibet pour voir la grimace des mourants.

Cela fut remarqué comme une chose de mauvaise augure et indigne de son caractère; car encore qu'il appartienne aux Rois de décerner des supplices cruels à proportion de l'énormité des crimes, il est mal séant qu'ils s'en rendent spectateurs, de crainte que cela ne les accoutume à la cruauté. D'un spectre tout en feu qui lui apparut. Peu avant ses noces, chassant en la forêt de Lioris, en Normandie, il lui apparut un spectre tout en feu, de la hauteur d'une pique, dont l'épouvante mit ses veneurs en fuite, et que lui seul, osa non seulement regarder, mais poursuivre l'épée à la main jusqu'à ce qu'il disparut.

Marie Touchet épousa en 1378, François de Balzac d'Entragues, et en eut deux filles dont l'une fut la célèbre marquise de Verneuil, maitresse de Henri IV. Prodige arrivé devant sa mort. Le principal présage de sa mort fut la naissance d'une étoile au centre de Mercure, ce qui n'arriva quasi jamais, qui d'abord fort

éclatante, et depuis un peu plus éteinte, régna un an et demi; laquelle dès le siège de La Rochelle commençait à épouvanter tout le monde.

Il tomba malade au mois d'octobre 1573, lors du départ de Henri, son frère, pour le voyage de Pologne, d'une fièvre erratique qui le prit ensuite d'un mal de poumon jusqu'alors ignoré, ne le quittait jamais que (Jean) Mazille, son premier médecin, ne le crut guéri. Son mal augmenta avec l'appréhension de deux conspirations qui se brassèrent contre lui pendant sa maladie, par François, son frère, et Henri, son beau frère, le Roi de Navarre. Il joignit à cela le soupçon de quelque poison lent, et même celui des charmes, et pour cela fit emprisonner Cosme et Nonius, deux devins italiens, comme aussi Joseph de Boniface, surnommé la Mole, et Annibal de Coconnas, tous deux condamnés à mort comme complices de la conjuration.

On arrêta de même François, duc de Montmorency, fils d'Anne (le connétable), et Artur (maréchal) de Cossé, grand-seigneur du pays d'Anjou, soit qu'ils eussent promis assistance au duc d'Alençon, son frère, pour cette entreprise, ou qu'on voulut seulement les mettre hors d'état de le servir et de rien entreprendre contre le Roi. Trois jours avant qu'il mourut, sa mère étant venue lui dire comme une grande nouvelle que Gabriel, comte de Montgomery, avait été pris, comme il n'en témoigna aucune joie: « Comment! Lui dit-elle, est-il bien possible que vous soyez si peu touché de la prise du meurtrier de votre père? »

Il répondit qu'il ne se souciait ni de cela ni de chose du monde. Le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte, ayant fait appeler le chancelier de Birague et le sieur de Fizes, secrétaire d'état, il déclara Henri, son frère, son successeur, en présence de François, son frère, de Henri, son beau-frère, de Charles, cardinal de Bourbon, et de plusieurs des grands de la cour, suivant la loi salique, ordonnant la Reine sa mère régente en son absence. Il lui conseilla encore de suivre les bons avis de sa mère, et l'assura que, demeurant dans le respect qu'il lui devait, il aurait d'elle tout ce qu'il en pourrait espérer. Il ordonna de plus aux autres princes et ministres présents, de jurer fidélité au Roi Henri, son frère; et enfin, le même jour sur les trois heures, il mourut au château de Vincennes près Paris, à l'âge de 24 ans moins 28 jours.